

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé, maintenant devenus Services de soutien à domicile et en milieu communautaire, tenue le 15 mars 2023**

Une réunion du conseil d'administration de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire a eu lieu le 15 mars 2023 à 13 h.

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Membres avec droit de vote :	Joe Parker, président du conseil d'administration Glenna Raymond, vice-présidente Carol Annett, membre du conseil d'administration Anne Campbell, membre du conseil d'administration Stephan Plourde, membre du conseil d'administration Kate Fyfe, membre du conseil d'administration Shanti Gidwani, membre du conseil d'administration Michael Dibden, membre du conseil d'administration Eugene Cawthray, membre du conseil d'administration
Absences :	John Beardwood, membre du conseil d'administration
Membres du personnel présents :	Cynthia Martineau, directrice générale Barbara Bell, chef de la qualité, de la sécurité et des risques Lisa Burden, chef des services aux patients Lisa Tweedy, chef des ressources humaines Karin Dschankilic, chef des services généraux et des finances Marla Krakower, chef de la transformation, des stratégies et de la participation Sabrina Grando, sous-directrice (intérimaire), Direction des services juridiques pour les organismes Erica Jeffery, gestionnaire des relations d'entreprise et des relations avec le conseil d'administration et adjointe de direction de la directrice générale
Invités :	Cindy Ward, Janet Wright, Robert Delvecchio, Giuliano Celebre, Wanda Parrott, Kerby Audet, Mary Gratten Gielen, Sarah Vertlieb, Trish Nelson, Heidi Maanselka, Martina Rozsa, Cathy Kelly, Tini Le, Daryl Nancekivell, Nancy Saxton, Beverley Kelly, Clare McCabe, Michelle Nurse

**A. Réunion**

**A.1. Ouverture de la séance**

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 13 h 30.

**A.2 Reconnaissance du territoire**

Le président du conseil d'administration procède à la reconnaissance du territoire traditionnel.

**A.3 Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 15 mars 2023**

Joe Parker propose, avec l'appui de Stephan Plourde,

Que l'ordre du jour du 15 mars 2023 soit adopté sans modification.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

#### **A.4 Conflits d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

#### **B. Témoignage d'un patient**

Ce mois-ci, au lieu d'un témoignage, la directrice générale discute d'une nouvelle vidéo organisationnelle mettant en vedette les voix et les faces du personnel de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire. La vidéo souligne le travail de notre organisme et la valeur que ce dernier apporte au système de santé, y compris aux patients et aux partenaires du système.

Le conseil d'administration salue les travaux réalisés par l'équipe, notamment pour le programme « Pourquoi je me suis joint(e) à l'organisme, Pourquoi cela est important, Pourquoi je suis resté(e) » ainsi que les efforts déployés pour mettre à la lumière les fonctions du personnel de l'organisme.

Le personnel confirme que les vidéos seront présentées bientôt au personnel à l'interne et à l'externe sur les médias sociaux plus tard ce mois-ci. Une courte discussion s'ensuit sur les indicateurs de rendement et la possibilité de suivre le niveau de participation et le succès des vidéos. Le personnel pourra surveiller le nombre de visualisations sur le site Web, mais il faudrait mener des analyses supplémentaires pour évaluer les effets à plus grande échelle.

#### **C. Moment de réflexion sur l'équité**

Le président du conseil d'administration fait part d'une courte anecdote concernant une interaction avec un médecin au sujet de sa connaissance du système de santé élargi, y compris les équipes Santé Ontario. L'anecdote illustre le besoin d'accroître la sensibilisation au sujet de la disponibilité des soins à domicile et le rôle de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire.

#### **D. Résolutions en bloc**

##### **D.1 Approbation des résolutions en bloc**

Le conseil d'administration demande une discussion plus approfondie sur le point D.6 (Mise à jour sur la conception organisationnelle). L'inclusion du texte relatif au secret professionnel de l'avocat dans le document « *D.14 Overview of Provincial Accountability for HCCSS including the Ministry-LHIN Accountability Agreement* » a fait en sorte qu'il fallait tenir la discussion à huis clos. Le conseil d'administration renonce au privilège en reconnaissant qu'il s'agit d'un document éducatif n'ayant aucun conseil juridique, et que les renseignements contenus dans le document se trouvent dans le domaine public.

Le conseil d'administration reconnaît le travail effectué par le personnel pour les points D.4 (Mise à jour sur la stratégie relative au personnel) et D.5 (Actualisation de la stratégie relative au personnel) en ce qui concerne l'élaboration et la collecte de données sur le rendement. Le conseil d'administration comprend

que les données à l'appui des travaux ont été communiquées dans le tableau de bord des ressources humaines.

**Mesure : Le personnel mettra à jour le rapport sur les présences aux réunions du conseil d'administration.**

Joe Parker propose, avec l'appui de Kate Fyfe,

Que les résolutions en bloc du 15 mars 2023 soient approuvées sous réserve des modifications proposées.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

**E. Rapports de comités**

**E.1 Comité des finances, de la vérification et de l'information**

Le président du Comité discute brièvement des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2022. En général, les fonds excédentaires s'élèvent à 141 millions de dollars, dont 131 millions de dollars dans l'enveloppe des soins à domicile et 10 millions de dollars dans l'enveloppe des services administratifs. Le Comité a discuté des facteurs expliquant l'excédent, particulièrement les enjeux liés à la capacité des organismes fournisseurs de services retenus à contrat par Services de soutien à domicile et en milieu communautaire. Au moment de la publication du rapport, deux organismes de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire se trouvaient en situation déficitaire, mais une demande de réallocation soumise au ministère de la Santé vient d'être approuvée. Le personnel confirme qu'il n'épargne aucun effort pour optimiser le financement, mais cela s'avère difficile en raison de la capacité limitée en matière de ressources humaines en santé.

Le personnel discute des efforts déployés en vue d'acheter du matériel et de l'équipement de protection individuelle. On fait également le point sur l'achat de tablettes iPad et de cartes Internet pour les patients et les soignants afin d'élargir les programmes de soins virtuels dans les régions éloignées et rurales, en commençant par les soins palliatifs.

Shanti Gidwani se joint à la réunion à 13 h 58.

**F.2 Comité des services aux patients, de la qualité et des risques**

Le président du Comité donne un aperçu des discussions tenues sur l'élaboration du plan d'activités annuel 2023-2024. Le Comité mentionne le document de l'énoncé descriptif actualisé auquel des mesures du rendement et des exemples de patients ont été ajoutés. Une discussion s'ensuit sur les types et niveaux de mesures, en notant que le degré de granularité du document est convenable pour le public. Des données plus détaillées seront transmises au conseil dans les rapports trimestriels sur les initiatives stratégiques. Le conseil d'administration indique son soutien à l'égard de la transparence et la communication de données sur une base continue, tout en reconnaissant l'objectif d'amélioration continue de l'organisme. On note

également que le ministère de la Santé a fourni des commentaires sur l'ébauche initiale, lesquels ont été intégrés à cette version définitive pour examen et approbation par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration suggère qu'à l'avenir, le personnel pourrait envisager d'inclure un témoignage de patient ainsi que du contenu décrivant les critères de réussite dans le plan d'activités annuel.

Anne Campbell propose, avec l'appui de Stephan Plourde,

Que le conseil d'administration des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé approuve le Plan d'activités annuel 2023-2024 et autorise le président du conseil d'administration à signer la lettre d'attestation relative aux priorités du gouvernement et la soumettre au ministère de la Santé, selon la recommandation du Comité des services aux patients, de la qualité et des risques.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

On discute brièvement des décisions pouvant être déléguées aux comités et à la directrice générale afin de réduire de nombre de documents nécessitant l'approbation du conseil d'administration.

**Mesure : Poursuivre la discussion sur les approbations fournies par les comités lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.**

### **E.3 Comité de la gouvernance**

#### **Évaluation individuelle des membres du conseil d'administration**

Le président du Comité fait le point sur l'évaluation par des pairs et l'approche en matière d'évaluation du conseil d'administration. Le Comité propose de retenir les services d'un fournisseur tiers pour appuyer l'élaboration et la réalisation d'évaluations par des pairs des comités et du conseil d'administration dans son ensemble. Cela nécessitera des entrevues individuelles avec les membres du conseil d'administration qui seront menées de façon aussi efficiente que possible sans demander pas trop de leur temps.

Le conseil d'administration discute de la question et appuie l'inclusion de la directrice générale et du personnel de la haute direction qui soutiennent les comités dans le cadre du cycle d'évaluation.

#### **Examen et confirmation de la composition du conseil d'administration et des comités**

Le président du Comité discute du début de l'examen annuel des membres des comités et de la validation de la grille des compétences du conseil d'administration. Le président du Comité communiquera avec les membres du conseil d'administration pour vérifier s'ils souhaitent siéger à des comités l'an prochain.

**Mesure : Le président du Comité effectuera un suivi auprès des membres du conseil d'administration au sujet de la participation aux comités et de la validation de la grille de compétences.**

#### **Calendrier des réunions du conseil et des comités**

Le Comité de la gouvernance a discuté brièvement de la fréquence des réunions du conseil d'administration et des comités. Aucune modification n'a été proposée et le conseil d'administration n'a ajouté aucun commentaire.

#### **Protocoles et pratiques du conseil d'administration**

Le président du Comité mentionne l'objectif d'assurer le déroulement aussi efficace et efficient que possible des réunions, dans le contexte d'un format hybride. Des travaux sont en cours pour perfectionner la technologie afin d'améliorer les réunions. On convient que les réunions en personne sont l'option idéale.

#### **E.4 Comité des ressources humaines, de la diversité, de l'équité et des communications**

Le président du Comité présente les points saillants d'une initiative de communications et de participation présentée lors d'une réunion du Comité. Sont à noter les buts et objectifs ainsi que les messages clés que les membres du conseil d'administration pourraient utiliser au besoin. Le Comité s'est penché sur les termes utilisés dans la présentation et on convient qu'il faudrait mettre l'accent sur les soins à domicile, plutôt que sur Services de soutien à domicile et en milieu communautaire en tant qu'organisme. On sait qu'il faut équilibrer l'organisme en transition et tenir compte du besoin de recruter et de maintenir en poste du personnel pour fournir des soins aux patients. On discute des possibilités de mobiliser les membres du conseil d'administration et assurer leur participation aux diverses initiatives, comme l'événement de reconnaissance des soignants à venir.

Étant donné que le conseil d'administration reconnaît que le président du conseil et la directrice générale sont les seules personnes qui peuvent s'exprimer officiellement au nom de l'organisme, le groupe discute des messages clés pour le conseil et du niveau de confort des membres lorsqu'il s'agit de répondre aux questions posées lors d'une activité dans la communauté. Le conseil d'administration juge qu'il est approprié de réacheminer toute question ou tout commentaire à la directrice générale pour qu'elle puisse y répondre. Le personnel fournira aussi des messages clés aux membres du conseil pour certaines situations et réunions, selon les besoins.

Une discussion s'ensuit sur le positionnement de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire dans les médias sociaux. On reconnaît que certains organismes du secteur de la santé utilisent les médias sociaux pour promouvoir les soins à domicile, mais la relation entre Services de soutien à domicile et en milieu communautaire et le gouvernement est différente en raison de sa situation à titre d'organisme de la Couronne. On convient qu'à plus grande échelle il existe une possibilité d'accroître la sensibilisation au sujet des services que nous offrons. Notre responsabilité est d'établir des liens avec les patients et les soignants de la communauté.

On discute également de la question d'inclure les membres du conseil d'administration dans le cadre de la stratégie relative aux communications de l'organisme. On convient qu'une telle approche pourrait être efficace, particulièrement lors d'événements ciblés pour lesquels nous pouvions communiquer des messages clés au préalable. Le conseil d'administration mentionne les différences entre le rôle d'un porte-parole et celui d'un ambassadeur, en soulignant la contribution récente de Stephan Plourde qui, à titre d'ambassadeur, a donné une introduction en français à la vidéo de la stratégie relative au personnel.

## **F. Nouvelles affaires**

### **F.1 Rapport de la directrice générale**

Le rapport de la directrice générale a été distribué au préalable dans la trousse de la réunion. La directrice générale discute de deux aspects du rapport. Services de soutien à domicile et en milieu communautaire continue de promouvoir ses travaux en matière d'équité, d'inclusion, de diversité et d'antiracisme, notamment en tenant une séance d'information animée par un conférencier spécial pour le Mois de l'histoire des Noirs. L'organisme est également en train de recruter un gestionnaire de l'équité, de l'inclusion, de la diversité et de l'antiracisme.

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire a récemment modifié son approche relative aux interactions avec les organismes fournisseurs de services. En misant sur l'expérience acquise lors de la séance de participation pour l'élaboration du plan d'activités annuel tenue l'automne dernier, l'organisme a mis sur pied un nouveau groupe de travail qui comprend des membres d'organismes fournisseurs de services partout dans la province afin d'assurer une meilleure représentation.

Le conseil d'administration pose des questions au sujet de la capacité des ressources humaines en santé et des efforts déployés par Santé Ontario et le gouvernement provincial à cet égard. La directrice générale confirme l'annonce récente du ministère de la Santé concernant le document *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes*, et l'objectif de se concentrer sur les innovations en matière d'éducation, le financement et les inscriptions aux collèges et aux universités. La directrice générale discute aussi d'une réunion qui aura lieu avec la D<sup>re</sup> Karima Velji, Chef des soins infirmiers et de la pratique professionnelle et sous-ministre adjointe de la Santé. Une partie de cette réunion portera sur le préceptorat en milieu communautaire.

### **H. Séance à huis clos**

Joe Parker propose, avec l'appui de Carol Annett,

Que les membres du conseil d'administration des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé se retirent à huis clos à 14 h 44 pour discuter de questions d'intérêt juridique et public ainsi que de questions relatives au personnel.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

### **I. Clôture de la réunion**

Après le retour à la séance publique à 17 h 10, Joe Parker propose, avec l'appui de Stephan Plourde,

Que la séance soit levée.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 17 h 11.

Copie originale signée par

Le 17 mai 2023

\_\_\_\_\_  
Joe Parker, président du conseil d'administration

\_\_\_\_\_  
Date :

Copie originale signée par

Le 17 mai 2023

\_\_\_\_\_  
Cynthia Martineau, secrétaire générale

\_\_\_\_\_  
Date :